



**Comité consultatif d'urbanisme  
CCU-2017-01**

**PROCÈS-VERBAL  
Séance tenue le mardi, 7 février 2017  
au 6854, rue Sherbrooke Est  
à la salle de conférence des élu-es**

---

**7.2 AVIS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

**AVIS 27-CCU2017-1827**

**Dossier n° : 1175378002**

**Objet : Demander au conseil municipal d'adopter le règlement modifiant le Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017)**

**Endroit : L'ensemble du territoire**

**Responsable du dossier : M. François Mihos, conseiller en aménagement**

**Recommandation du comité consultatif d'urbanisme :**

CONSIDÉRANT QUE la modification permettrait de bénéficier d'une plus grande flexibilité dans les éventuelles modifications du règlement;

CONSIDÉRANT QUE la modification permettrait de modifier ou d'adopter le règlement plus rapidement;

CONSIDÉRANT QUE la modification permettrait d'adapter le règlement au contexte et aux besoins de l'ensemble du site, particulièrement en ce qui a trait au volet commercial;

CONSIDÉRANT QUE la modification permettrait d'instaurer un cadre réglementaire laissant une place prépondérante à la participation citoyenne et qui reflète les intérêts des habitants du secteur.

PAR CONSÉQUENT, IL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DE RECOMMANDER AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE DONNER UNE SUITE FAVORABLE À LA DEMANDE SANS MODIFICATION.